

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, M. WILS, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mme FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), M. VIVES (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), MARQUEHOSSE (pouvoir à Mme BEUSTE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme DOMBLIDES)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PICHAUREAU

22 – 30 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Les modalités d'affectation des résultats du compte administratif sont précisées par l'instruction budgétaire et comptable M14. Le résultat de fonctionnement est ainsi affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de l'investissement.

Ce besoin de financement devant être corrigé au préalable des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Le surplus éventuel constitue alors une dotation complémentaire, soit pour l'investissement, soit pour le fonctionnement.

Il convient par la présente délibération de confirmer les résultats ainsi que leur affectation car lorsque la collectivité vote le compte administratif avant le budget primitif, les résultats sont intégrés dans ce dernier.

	A - Résultat de fonctionnement	B - Résultat d'investissement	C - Restes à réaliser dépenses d'investissement	D - Restes à réaliser recettes d'investissement	Besoin (ou excédent de financement) B+C-D	proposition d'affectation		
						Affectation en réserve au 1068 couverture du besoin de financement	Déficit de fonction reporté (ou excédent) au 002	Déficit d'investissement reporté (ou excédent) au 001
Budget principal	1 328 696,12 €	- 1 414 829,39 €	- 151 487,45 €	18 385,00 €	- 1 547 931,84 €	1 328 696,12 €		- 1 414 829,39 €
Budget annexe restauration	48 599,47 €	- 43 645,88 €			- 43 645,88 €	43 645,88 €	4 953,59 €	- 43 645,88 €
Budget annexe location	75 768,77 €	-17 771,96 €	- 24 600,00 €		- 42 371,96 €	42 371,96 €	33 396,81 €	- 17 771,96 €
Budget annexe transport	3 424,02€						3 424,02 €	
Budget annexe fêtes	- 1 078,60 €						- 1 078,60 €	
Budget annexe camping	585,20 €	6 684,00 €					585,20 €	6 684,00 €

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix pour – 5 contre (Mmes MUSSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, MELIANDE, DELTEIL) – 2 abstentions (MM. BERGES, LABENNE), décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

Concernant le budget principal :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 1 414 829,39 €,
En couverture du besoin de financement, en tenant compte des restes à réaliser,
Réserve (article 1068) de 1 328 696,12 € soit la totalité de l'excédent de fonctionnement.

Concernant le budget annexe de la restauration :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 43 645,88 €,
En couverture du besoin de financement (article 1068) réserve de 43 645,88 €,
En report de fonctionnement (article 002), le solde de l'excédent de fonctionnement de 4 953,59 €.

Concernant le budget annexe location :

En report d'investissement (article 001), un déficit de 17 771,96 €,
En couverture du besoin de financement, en tenant compte des restes à réaliser,
Réserve (article 1068) de 42 371,96 €,
En report de fonctionnement (article 002), le solde de l'excédent de fonctionnement de 33 396,81 €.

Concernant le budget annexe transport :

En report de fonctionnement (article 002) un excédent de 3 424,02 €.

Concernant le budget annexe des fêtes :

En report de fonctionnement (article 002) un déficit de 1 078,60 €.

Concernant le budget annexe camping :

En report d'investissement (article 001) un excédent de 6 684,00 €,
En report de fonctionnement (article 002), un excédent de 585,02 €.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 12 avril 2022
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Affiché en Mairie le